

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé/Reçu le



17119192

07 AOUT 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 872 819 361

Dénomination

(en entier) : **ADVANTAGE SPORT**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : avenue des Communautés 12, 1200 Woluwé-Saint-Lambert

Objet de l'acte : **Démission gérant, représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2017 de la SPRL ADVANTAGE SPORT, siège social avenue des Communautés 12 à 1200 Woluwé-Saint-Lambert.

"L'Assemblée Générale accepte en date du 9 septembre 2016, la démission comme gérant, de la SPRL DLM (De Leeuw Management), n° d'entreprise 0846 101 405, siège social avenue de la Toison d'Or 74/8 à 1060 Bruxelles ; la SPRL DLM déclare mettre fin à la fonction de représentant permanent auprès de la SPRL Advantage Sport, Monsieur Olivier De Leeuw (NN 711021 081 74), qui accepte.

L'Assemblée Générale accepte la nomination comme gérant à partir du 1er juillet 2017 et pour une période de six ans de Monsieur Michel Decock, né le 13 décembre 1990 à Ixelles, domicilié rue du Bon Pasteur 27 bte 0A à 1140 Bruxelles."

Signé : Karine BIVER, gérant

Déposé procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature